

Projections 2030

Les dynamiques territoriales



photo : Mozaik Image

Trois partenaires, l'INSEE, la DDE et la Région ont travaillé en commun pour imaginer six scénarios décrits et analysés ici. Ils constituent autant d'outils à la disposition de ceux qui réfléchissent au Schéma d'aménagement régional.

Le mouvement naturel des naissances et des décès devrait amener la population de La Réunion très près du million d'habitants en 2030. Elle franchirait cette barre symbolique si les échanges migratoires avec l'extérieur restaient positifs, les arrivées excédant les départs. La croissance naturelle est le principal moteur de l'évolution démographique mais les échanges migratoires, externes ou internes à l'île, peuvent modifier le poids respectif et les caractéristiques de ses différentes régions.

Quatre régions sont maintenant bien définies dans l'île, elles correspondent à des territoires de coopération intercommunale et d'aménagement régis par des SCOT (schéma de cohérence territoriale). Ce sont elles qui servent de cadre à ces projections territoriales.

Six scénarios ont été imaginés pour réfléchir à la répartition de la population des logements et de l'emploi entre micro-régions en 2030. Ils reposent tous sur les mêmes hypothèses relatives aux naissances et aux décès. Seules les hypothèses migratoires les distinguent.

Le simple mouvement naturel renforcerait le poids des régions Ouest et Est aux dépens du Nord et du Sud, dont les populations sont plus âgées.

Trois scénarios permettent de tester l'impact des mouvements migratoires à l'œuvre depuis les années 80. Si les tendances de la migration entre 1990 et 1999 se maintenaient la

croissance de l'Est se ferait aux dépens de celle du Nord. Le Sud accentuerait sa prépondérance.

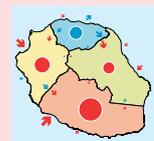
Les trois autres scénarios font intervenir des choix d'aménagement. Le premier suppose que la nouvelle quatre-voies vers Saint-Benoît ainsi que la future route des Tamarins susciteront un regain d'urbanisation dans l'Est et dans le Sud. Le deuxième privilégie le développement des micro-régions Est et Ouest. Enfin le dernier rappelle les objectifs du SAR de 1995 qui visait un aménagement équilibré du territoire.

Les implications de ces projections sont analysées de manière plus détaillée à travers le scénario "tendanciel 90-99" qui prolonge l'évolution observée pendant les années 90. Dans ce scénario la population augmenterait de 46 %, l'essentiel de la population supplémentaire s'installerait dans le Sud (41 %) et seulement 11 % dans le Nord. Le parc de logement devrait augmenter presque deux fois plus vite que la population, à cause du vieillissement qui multiplie le nombre des petits ménages. Le rythme d'évolution de la population active resterait élevé jusqu'à 2010 mais s'infléchirait nettement ensuite. Il pourrait se stabiliser dans la région Nord aux environs de 2015.

Le nombre d'emplois à créer d'ici 2030 est de toute façon considérable. C'est 8 000 à 9 000 emplois par an qui doivent être produits, que l'on cherche à atteindre un taux d'emploi équivalent à celui de métropole aujourd'hui (63 %), ou que l'on cherche à offrir un emploi à chaque actif présent sur le marché du travail en 2030. ■

Les deux moteurs de la croissance

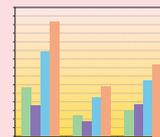
La croissance naturelle reste le principal moteur de la croissance démographique. Les migrations peuvent toutefois modifier le poids et le caractère des différentes régions.



pages 10 et 11

Six scénarios

La poursuite des tendances actuelles freinerait la croissance de la région Nord. Selon les scénarios les régions Sud, Est ou Ouest prendraient de l'importance.



pages 12 à 15

Le Nord moins dynamique

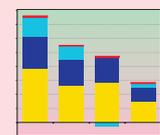
Dans le scénario tendanciel, la croissance naturelle et les flux migratoires minorent l'importance du Nord qui voit partir un bon nombre de ses habitants.



pages 16 et 17

Le nombre de ménages explose

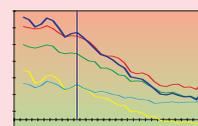
Le vieillissement de la population se conjugue à la croissance naturelle pour multiplier par deux le nombre de ménages à l'horizon 2030. Le scénario tendanciel accentue les besoins en logements des régions Sud et Ouest.



pages 18 à 21

Une main-d'oeuvre abondante

Le rythme d'évolution de la population active devrait s'infléchir nettement après 2010. Dans le scénario tendanciel, le Sud pourrait compter en 2030 autant d'actifs que le Nord et l'Est réunis.



pages 22 à 24

Les deux moteurs de la

1 Les quatre micro-régions

La délimitation des quatre micro-régions est celle des SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale). Les communes qui les composent sont les suivantes :

- Nord : Sainte-Denis, Sainte-Marie, Sainte-Suzanne
- Est : Saint-André, Salazie, Bras-Panon, Saint-Benoît, Plaine des Palmistes, Sainte-Rose
- Ouest : Le Port, La Possession, Saint-Paul, Trois-Bassins, Saint-Leu
- Sud : Les Avirons, Étang-Salé, Saint-Louis, Cilaos, Entre-Deux, Saint-Pierre, Le Tampon, Petite-Île, Saint-Joseph, Saint-Philippe.

2 Les SCOT

La loi Solidarité et Renouveau Urbains (SRU) du 13 décembre 2000 a créé les Schémas de Cohérence Territoriale en remplacement des anciens schémas directeurs.

Les SCOT permettent aux communes appartenant à un même bassin de vie de mettre en cohérence, dans le respect du principe de subsidiarité, leurs politiques dans les domaines de l'urbanisme, de l'habitat, des implantations commerciales, des déplacements et de l'environnement. Il s'agit, par exemple de lier la réalisation des infrastructures de transport et les extensions urbaines.

L'élaboration d'un SCOT permet en outre aux communes de réaliser en commun certaines études qui seront nécessaires à l'élaboration de leurs Plans Locaux d'Urbanisme (PLU)

Quatre SCOT ont été approuvés ou prescrits sur la région. Ils couvrent l'ensemble des 24 communes de l'île.

La croissance naturelle de la population reste le principal moteur de l'évolution démographique à venir. Avec quatre naissances pour un décès, la population s'accroît chaque année de plus de 10 000 personnes. L'effet global des migrations est beaucoup plus faible. Cependant les apports de l'extérieur, tout comme les déménagements à l'intérieur de l'île, modifient le poids et le caractère des différentes régions.

Le principal moteur de la croissance démographique réunionnaise est le solde naturel, c'est-à-dire la différence entre les naissances et les décès. Sa dynamique reste puissante puisqu'on enregistre environ quatre naissances pour un décès. Entre les recensements de 1990 et 1999 l'excédent naturel a ainsi été de près de 92 000 personnes, soit 85 % de l'augmentation de la population. Le reste résulte de l'excédent migratoire, les arrivants (77 000) étant plus nombreux que les partants (60 000). Au cours des années quatre-vingt-dix les trois quarts des arrivants sont venus de métropole, mais tous ne sont pas à proprement parler des métropolitains puisqu'un sur trois est natif de La Réunion. Le quart restant venait d'un autre Dom, ou d'un Tom, ou de l'étranger.

Outre les échanges migratoires avec le reste du monde, les changements de zone de résidence modifient l'équilibre démographique des quatre grandes régions de La Réunion. Plus de 40 000 personnes ont changé de région de résidence à l'intérieur de l'île entre 1990 et 1999. Les arrivants et les partants s'équilibrent plus ou moins selon les régions. Cela doit être pris en compte dans les hypothèses à retenir pour l'élaboration des projections par micro-région. Malgré son importance la croissance naturelle est peu différenciée selon les régions et ce sont les flux migratoires qui peuvent le plus modifier leur poids respectif.

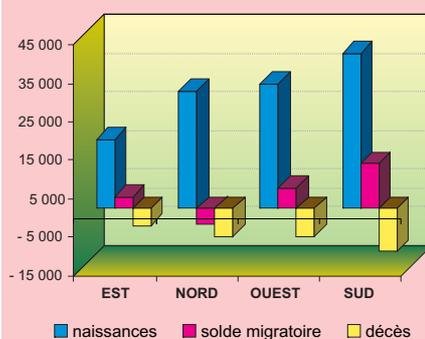
Le Nord en perte de vitesse

La région Nord est celle qui a la croissance démographique la plus faible. Cela s'explique en partie par une fécondité plus basse. C'est à Saint-Denis que les femmes ont le moins d'enfants. Beaucoup font des études et préfèrent retarder l'arrivée de leur premier enfant. Les mères de moins de 25 ans y sont plus rares qu'ailleurs. Le Nord est aussi en situation migratoire déficitaire. Les mouvements y sont très importants mais les départs (39 000 entre 1990 et 1999) l'emportent sur les arrivées (35 500).

Les trois quarts du déficit migratoire sont dus aux mobilités avec les autres zones de l'île (- 3 000 personnes). Le solde est également nettement déficitaire avec l'étranger ou les autres Dom-Tom (- 1 300 personnes). Seuls les échanges avec la métropole restent favorables à la zone (+ 600), beaucoup d'arrivants faisant le choix de s'installer dans le chef-lieu ou à proximité.

Même pour les jeunes de 20 à 29 ans la zone Nord est finalement déficitaire. Certes l'Université de Saint-Denis attire une importante population étudiante des autres zones, ce qui lui vaut un solde positif de + 2 000 personnes. Mais, au même âge, le solde est déficitaire de 2 500 personnes avec la métropole, les jeunes partant pour poursuivre leurs études ou trouver un emploi. À 30-39 ans, les ménages quittent plus nombreux la zone pour s'installer ailleurs sur l'île, vraisemblablement avec leurs jeunes enfants. Les ménages "partants" ont privilégié la maison individuelle (70 %) et la part de ceux qui sont propriétaires de

Les déterminants de la croissance démographique (1990-1999)

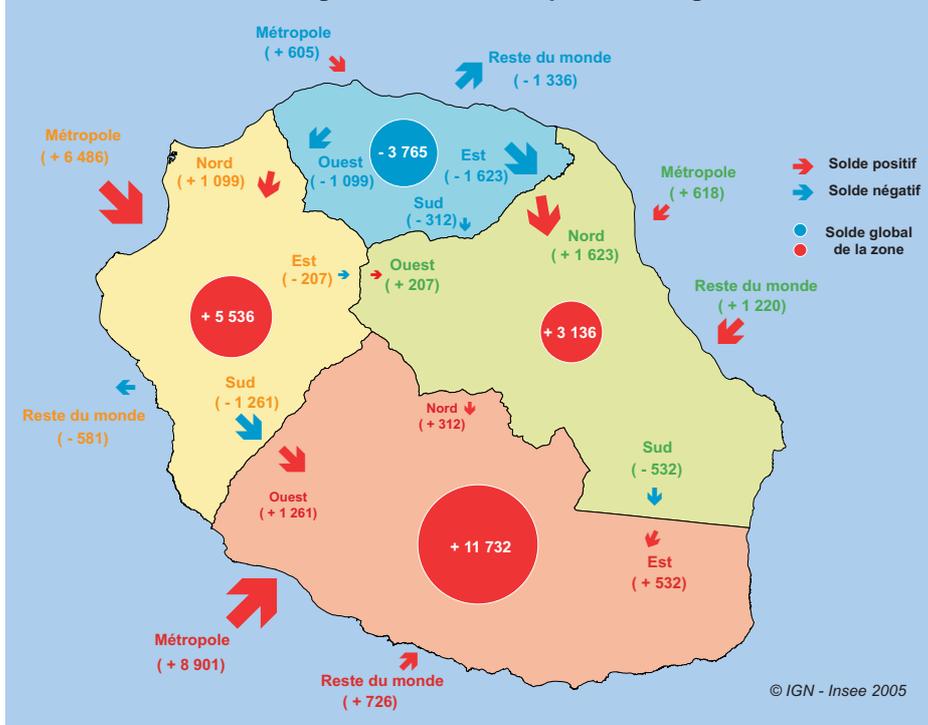


Source : Insee, état civil, recensements de 1990 et 1999.

Les naissances sont le principal facteur de l'accroissement démographique.

croissance démographique

Soldes migratoires 1990-1999 par micro-région



leur logement en 1999 est plus élevée que parmi les autres "partants" de l'île. À l'inverse 60 % des arrivants sont logés dans un immeuble collectif.

Croissance périurbaine à l'Est

Au contraire du Nord, l'Est a une forte fécondité compensée toutefois par un taux de mortalité important. La fécondité aux jeunes âges est très forte : plus du tiers des naissances sont le fait de femmes âgées de moins de 25 ans. Cette fécondité élevée et précoce s'explique par la préservation d'un mode de vie plus traditionnel se traduisant notamment par une proportion importante de familles nombreuses. Le niveau de diplôme des jeunes femmes y est plus faible et leur taux de chômage plus élevé que dans l'ensemble du département.

Un fort excédent migratoire s'est ajouté au solde naturel dans les années quatre-vingt-dix, alors que les départs prédominaient dans les années quatre-vingt. Le solde migratoire reste cependant déficitaire pour les jeunes de 20 à 29 ans.

L'apport migratoire provient surtout de la zone Nord (+ 1 600) tandis que les échanges sont déficitaires avec la zone Sud (- 500). L'autre contingent important d'arrivants vient des autres Dom-Tom ou de l'étranger (+ 1 200). Les arrivants de métropole sont relativement peu nombreux (+ 600) et sont plutôt des Réunionnais de retour. Les trois quarts des ménages arrivants se sont installés en maison individuelle, et un tiers sont propriétaires en 1999. Les ménages en provenance du reste du monde résident plus souvent en immeuble collectif (33 %) et seulement 15 % d'entre eux sont propriétaires.

L'Ouest attire les métropolitains

L'Ouest est depuis longtemps la région qui a le plus fort dynamisme démographique, appuyé à la fois sur un solde naturel élevé et sur une forte attractivité. C'est dans cette région que l'évolution de la population due au solde naturel est la plus forte résultant d'une natalité élevée et d'une mortalité faible.

De 1990 à 1999 l'excédent migratoire y est exclusivement dû aux échanges avec la métropole (+ 6 500), les soldes avec les autres zones de l'île et avec le reste du monde étant négatifs (respectivement - 400 et - 600 personnes). Comme ailleurs, la tranche d'âge des 20-29 ans est nettement déficitaire. Par contre, l'excédent sur la tranche d'âge 30-39 ans est très important. Les communes de l'Ouest attirent principalement une population active qui, bien que fréquemment au chômage, l'est moins qu'ailleurs. Les ménages arrivants choisissent quand ils le peuvent la maison individuelle (63 %), mais le taux de locataires est supérieur à celui du département.

Les Sudistes de retour

Région depuis longtemps la plus peuplée de l'île, le Sud avait peu à peu perdu de son poids démographique. L'émigration y est ancienne et se traduit par une structure de population plus âgée que dans les trois autres régions de l'île. La proportion de jeunes femmes en âge d'avoir des enfants dans la population totale y est plus faible qu'ailleurs et le taux de mortalité y est plus élevé. Le solde naturel est donc inférieur au niveau départemental.

Entre 1990 et 1999 le solde migratoire du Sud s'est redressé de manière spectaculaire : il atteint près de 12 000 personnes et représente 29 % de l'accroissement de population de la zone durant la période.

Les arrivants sont surtout des personnes en provenance de la métropole (+ 9 000), dont une forte proportion sont des Réunionnais de retour. Les arrivants des autres zones de l'île ainsi que du reste du monde sont beaucoup moins nombreux (respectivement + 2 000 et + 700). Les échanges avec la zone Ouest représentent 60 % de l'excédent avec les autres zones de l'île. À l'exception de la tranche d'âge comprise entre 20 et 29 ans, toutes les autres sont en excédent migratoire, que ce soit avec les autres zones ou avec la métropole. Les ménages arrivants s'installent pour la plupart en maison individuelle (73 %).

Claire GRANGÉ
et Jean-Marc LARDOUX

Six scénarios pour répartir

► Des hypothèses de travail communes

Trois partenaires, l'INSEE, la DDE, et la Région ont travaillé en commun pour imaginer les six scénarios décrits et analysés ici. Ils constituent autant d'outils à la disposition de ceux qui réfléchissent au Schéma d'aménagement régional. Les conclusions de ces différents scénarios pourront, nous l'espérons, les aider à construire un 7^e scénario qui guidera le SAR de demain.

► Projeter, c'est anticiper l'avenir et non pas le prédire

"En 2030, la population réunionnaise comptera 1 029 000 habitants répartis de la façon suivante : 37 % dans le Sud, 27 % dans l'Ouest, 20,6 % dans le Nord et 15,4 % dans l'Est".

En matière de projections, ce sont peut-être les principaux résultats que retiendront nos lecteurs. Et pourtant nous savons déjà qu'en 2030, il n'y aura pas exactement cet effectif de population et que la répartition par micro-région ne sera pas précisément celle-ci !

Tout l'intérêt des projections consiste à émettre des hypothèses suffisamment nombreuses et différentes les unes des autres, et parfois même invraisemblables. C'est ainsi que l'éventail des possibles peut être imaginé et par conséquent anticipé. En disposant de plusieurs scénarios, on peut appréhender l'impact des différents facteurs de croissance démographique : le poids du mouvement naturel et l'effet des migrations. On peut aussi mesurer les efforts à réaliser pour influencer, peu ou prou, le peuplement du territoire. Un ensemble de scénarios de projections peut alors devenir un outil à l'usage des décideurs et des aménageurs qui permet de préparer l'avenir et d'influer sur celui-ci.

Six scénarios de projections sont ici comparés pour imaginer La Réunion de 2030, et plus précisément la répartition de la population entre les quatre territoires de projets que sont les SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale). Ils ont en commun les hypothèses de natalité et de mortalité mais se distinguent par celles portant sur les mouvements migratoires. Le scénario à migrations nulles modifie peu la répartition actuelle de la population entre micro-régions. Celui qui prolonge les tendances les plus récentes (90-99) accentue les poids du Sud et de l'Ouest aux dépens essentiellement du Nord. Un troisième basé sur des tendances migratoires plus longues (82-99) se situe à mi-chemin entre les deux premiers. Deux autres scénarios envisagent des actions plus volontaristes visant à accentuer d'abord l'attractivité de l'Est et du Sud, puis celle de l'Est et de l'Ouest. Le dernier scénario reprend les objectifs définis par le SAR de 1995.

En 2002, l'INSEE a réalisé des projections⁽¹⁾ de population à l'horizon 2030. Vingt-et-un scénarios ont été élaborés à cette occasion. L'un d'entre eux prolonge les tendances démographiques des années quatre-vingt-dix ; il est appelé ici "scénario tendanciel" et reste une référence. Il aboutit à une population de 1 030 000 habitants au 1^{er} janvier 2030, nécessitant 450 000 logements et des emplois pour 440 000 personnes actives.

Comment les 1 030 000 habitants - possibles et non certains - de l'an 2030 se répartiront-ils entre les micro-régions ? La question se pose aussi bien à l'occasion de l'élaboration des schémas de cohérence territoriale (SCOT) que dans la première phase de la révision du schéma d'aménagement régional (SAR).

C'est à cette interrogation que nous tentons de répondre aujourd'hui. Mais sachons que la statistique ne peut pas répondre directement à cette question. En effet, une projection démographique ne prédit pas l'avenir. Elle permet simplement de calculer comment pourrait

évoluer la population, ainsi que sa répartition, sous réserve que certaines conditions se réalisent. Ces conditions, que l'on appelle aussi "hypothèses", portent sur les naissances, les décès et les migrations à venir.

Six scénarios ont été construits pour balayer les répartitions de population possibles en 2030. Ils gardent tous les mêmes hypothèses relatives au mouvement naturel (naissances et décès). Ces hypothèses ont été déclinées aux micro-régions : une baisse de l'ICF (indice conjoncturel de fécondité) de 0,4 enfant par femme, un gain de 4 ans d'espérance de vie pour les hommes et pour les femmes. Les différences entre les scénarios portent sur les mouvements migratoires, et plus spécialement sur les mobilités entre micro-régions.

Le mouvement naturel avantage l'Est et l'Ouest

Imaginons, dans un premier temps, qu'aucun mouvement migratoire ne touche les quatre micro-régions. Les échanges entre La Réunion et l'extérieur étant supprimés, la population départementale reste en deçà du million d'habitants avec 961 000 personnes en 2030.

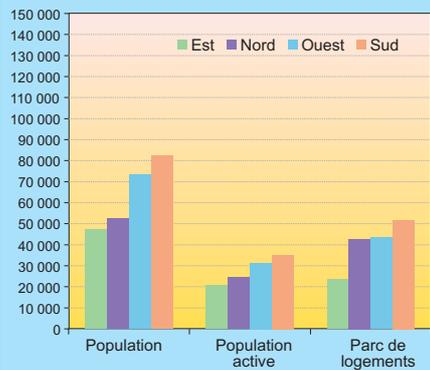
Dans ce **scénario à migrations nulles**, ce sont les régions Est et Ouest qui ont la plus forte croissance, soutenue par le dynamisme naturel de leur population, tandis que les régions Nord et Sud, plus atteintes par le vieillissement, perdent relativement de l'importance. La population active augmente en moyenne de 37 %, intensifiant les efforts à mener pour offrir un emploi à chaque actif à son lieu de résidence, ce qui limiterait les déplacements quotidiens. C'est dans l'Est que l'accroissement de la population active est le plus spectaculaire : il atteint 51 % alors que, dans le Nord, le vieillissement attendu de la population stabilise le nombre d'actifs en fin de période. Les efforts à mener pour agrandir le parc de logements⁽²⁾ sont encore plus importants, mais mieux répartis entre les micro-régions. L'accroissement néces-

(1) Économie de La Réunion n° 112, 2^e trimestre 2002.

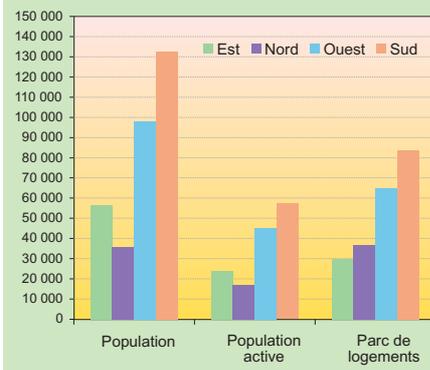
(2) Sans compter le renouvellement du parc qui disparaît régulièrement.

la population de 2030

Augmentations de 1999 à 2030
Scénario "Migrations nulles"



Augmentations de 1999 à 2030
Scénario "Tendanciel 90-99"



Source : Insee, 2005, projections par Scot selon des hypothèses Insee-DDE-Région.

Les hypothèses migratoires peuvent profondément modifier le peuplement des micro-régions.

saire avoisine partout les 70 %, sauf dans le Sud où il se limiterait à 61 %. Dans le Nord le vieillissement plus important de la population génère des ménages nombreux mais de plus petite taille.

L'impact des migrations est sensible dans le scénario tendanciel

Bien évidemment, les limites de l'île et des micro-régions ne sont pas des frontières infranchissables et les migrations façonnent la démographie de La Réunion. Même si leur impact est moindre que celui du mouvement naturel, leurs conséquences sont loin d'être négligeables.

Dans le "scénario tendanciel 90-99", on imagine que les mouvements migratoires continueront jusqu'en 2030 selon le même profil que celui observé sur la période 1990-1999. On se place donc dans l'hypothèse où l'attractivité des différents quartiers de l'île reste ce qu'elle était alors. Ceci concerne à la fois les mobilités entre La Réunion et le reste du monde et celles entre les quatre micro-régions.

Ces migrations amènent une population supplémentaire de près de 68 000 personnes en 2030. Les efforts relatifs au développement économique et à l'aménagement du territoire sont donc globalement réévalués à la hausse. Mais la répartition de la population en est aussi modifiée. La croissance démographique du Nord en ressort fortement freinée, celle du Sud et de l'Est est accélérée. Le Sud doit se préparer à accueillir 133 000 résidents supplémentaires, soit presque quatre fois plus que le Nord.

Dans ce scénario l'accroissement de la population active est à la fois plus important et plus contrasté. Il atteint 55 % à 59 % dans le Sud, l'Est et l'Ouest et seulement 22 % dans le Nord. En trente et un ans, le département compterait 143 000 actifs de plus, dont seulement 12 % résideraient dans le Nord.

La formation des nouveaux ménages et la construction de logements qu'elle implique se font à un rythme encore plus soutenu dans les quatre parties de l'île. L'offre de logements doit augmenter d'un minimum de 58 % dans le Nord à un maximum de 113 % dans l'Ouest. L'élargissement du parc de logements atteint 215 000 unités pour l'ensemble du département, dont 84 000 dans le Sud et "seulement" 30 000 dans l'Est.

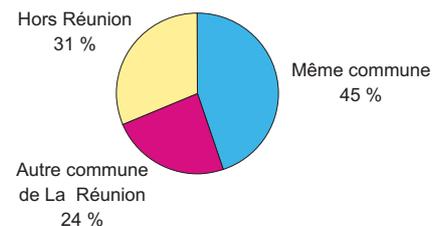
Des déménagements fréquents

Les mouvements migratoires, ce sont concrètement des familles réunionnaises qui changent de résidence principale, ou tout simplement des jeunes adultes qui s'installent pour la première fois, ou encore des ménages qui nous arrivent de l'extérieur de l'île. Ainsi, le recensement de 1999 a dénombré 27 500 familles qui ont déménagé dans le courant de l'année 1998, c'est-à-dire près de 13 % des ménages.

Près de la moitié d'entre eux n'ont pas déménagé bien loin de leur résidence antérieure : 45 % sont restés dans la même commune. Il est souvent plus pratique de rester près de son réseau de connaissances (famille, amis, commerçants, etc.) et sur un territoire que l'on connaît bien. Mais la majorité de ces emménagés récents ont changé de commune, voire de région. De nombreuses raisons peuvent motiver des déplacements plus lointains. L'accès à un emploi, à des études ou une offre de logement adapté au ménage en taille et en coût figurent en bonne place parmi ces motivations.

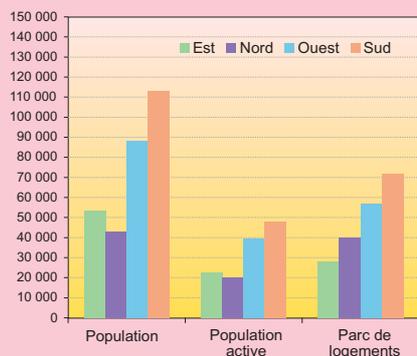
La diversification de l'offre d'emploi, de logement, de services, de transports favorisent l'installation de nouveaux ménages. Toute amélioration de l'aménagement d'un quartier peut augmenter son attractivité : transport, commerces et services, cadre de vie.

Origine des 27 500 ménages ayant emménagé en 1998



Source : Insee, recensement de la population de 1999.

Augmentations de 1999 à 2030 Scénario "Tendanciel 82-99"



Source : Insee, 2005, projections par Scot selon des hypothèses Insee-DDE-Région.

Dans ce scénario le déficit migratoire du Nord est minime.

L'apport migratoire pourrait diminuer

Il faut dire cependant que les mouvements migratoires de la période 1990-1999 qui inspirent le scénario tendanciel sont assez exceptionnels dans l'histoire récente de La Réunion. C'est la première fois depuis un demi-siècle que l'on constate un excédent migratoire d'une réelle ampleur : + 1 800 personnes en moyenne par an. La décennie précédente (1982-1990) avait enregistré un apport plus modéré de 500 personnes en moyenne par an. Or nous constatons depuis l'année 2000 un infléchissement important du solde migratoire qui fait que nous sommes actuellement plus sur la tendance constatée entre 1982 et 1999 que sur celle de la période la plus récente.

Un autre scénario peut donc être proposé : il table sur une évolution atténuée du solde migratoire (*tendance 1982-1999*). Avec ce scénario, nous dépassons encore légèrement le million d'habitants en 2030. La différence avec notre scénario tendanciel (- 25 000 personnes) n'est pas très importante pour l'ensemble du département. L'explication est simple : le vrai moteur de la croissance de la population réunionnaise est le solde naturel⁽³⁾ : il explique plus de 85 % de l'augmentation de la population sur la période 1990-1999.

(3) différence entre le nombre de naissances et de décès.

Dans ce scénario les évolutions par micro-régions divergent, comme pour appuyer la singularité des migrations de la décennie quatre-vingt-dix. Le déficit migratoire du Nord est atténué ; l'excédent des régions Ouest et Sud diminué.

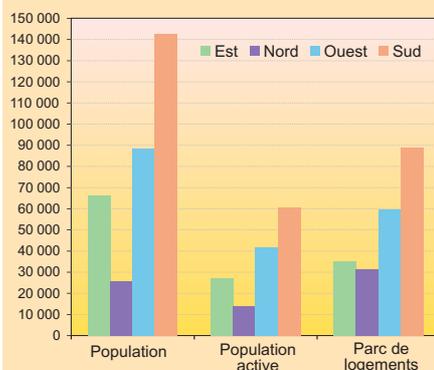
Les nouveaux axes routiers pourraient influencer sur les migrations

D'ores et déjà, deux axes de circulation peuvent modifier le paysage réunionnais. Un axe Nord-Est, concrétisé par la "quatre-voies Saint-Denis/Saint-Benoît" est devenu complètement opérationnel depuis février 2002. Un deuxième axe Ouest-Sud s'ouvrira avec la mise en circulation de la "route des Tamarins". Ces infrastructures peuvent contribuer à renforcer l'attrait des quartiers localisés le long de ces axes ou à leur extrémité.

Imaginons, dans un scénario "*Est et Sud attractifs*", que les communes de ces deux régions bénéficient ainsi d'un regain d'attractivité, les prix du foncier y étant moins élevés. Le Nord, déjà contraint par un foncier moins disponible et plus cher, fournirait alors les candidats à une mobilité vers l'Est. Pour les mêmes raisons l'Ouest en fournirait pour le Sud.

Ces départs vers l'Est et le Sud pourraient se concrétiser par un surcroît d'environ 5 000 logements pour chacune de ces régions - par rapport au scénario tendanciel 90-99 - et par une diminution équivalente des constructions dans le Nord et dans l'Ouest. Ils pourraient s'accompagner de la création d'environ 3 300

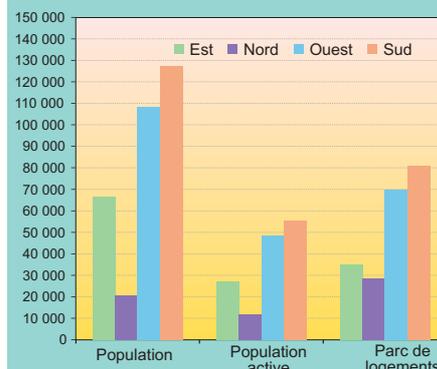
Augmentations de 1999 à 2030 Scénario "Est et Sud attractifs"



Source : Insee, 2005, projections par Scot selon des hypothèses Insee-DDE-Région.

Dans ce scénario la prépondérance du Sud est accentuée.

Augmentations de 1999 à 2030 Scénario "Est et Ouest attractifs"



Source : Insee, 2005, projections par Scot selon des hypothèses Insee-DDE-Région.

Dans ce scénario l'essentiel de la croissance se répartit entre l'Ouest et le Sud.

emplois supplémentaires dans l'Est et le Sud. Les migrations induites par ces choix se chiffrent à 10 000 personnes dans le sens Nord-Est et les apports migratoires de la région Est en seraient multipliés par deux. Le flux migratoire dans le sens Ouest-Sud s'établirait aussi à 10 000 personnes.

Maintenant supposons dans un scénario "*Est et Ouest attractifs*" que les aménageurs s'appuient sur la future route des Tamarins et sur la dynamique économique qui existe déjà autour du port et du pôle de Cambaie pour favoriser l'urbanisation de l'Ouest. La région Ouest deviendrait à la fois un pôle économique et un pôle résidentiel, diminuant ainsi les déplacements domicile-travail.

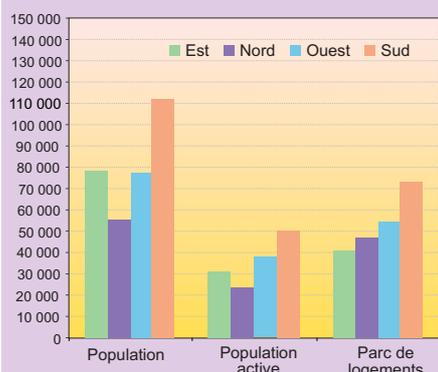
Concrètement, on peut imaginer que l'Ouest y gagnerait 5 000 logements et 3 300 emplois supplémentaires, venant s'ajouter à ceux du scénario tendanciel 90-99. Cela correspondrait à 10 000 résidents supplémentaires dans l'Ouest venant à parts égales du Nord et du Sud. On suppose dans ce scénario que ces migrations vers l'Ouest se combinent aux migrations du Nord vers l'Est décrites dans le scénario précédent.

Un scénario volontariste, celui du SAR de 1995

Parmi les trois principes fondamentaux qui ont inspiré le SAR (Schéma d'aménagement régional) de novembre 1995 figure un aménagement plus équilibré du territoire. L'objectif était de maintenir les

Augmentations de 1999 à 2030

Scénario "SAR 95"



Source : Insee, 2005, projections par Scot selon des hypothèses Insee-DDE-Région.

Le SAR de 1995 visait un aménagement équilibré du territoire.

poids respectifs du Sud et de l'Ouest, de limiter le poids du Nord pour éviter la congestion, et de favoriser celui de l'Est. En accord avec ce principe, une répartition par micro-région de la population à l'horizon 2025 est proposée. Si on reporte cet objectif à 2030, et que l'on tient compte du nouveau découpage des micro-régions, il serait souhaitable que 17,5 % de la population habite l'Est, 22,5 % le Nord, 25 % l'Ouest et 35 % le Sud.

Les tendances actuellement connues de l'évolution de la population dans les micro-régions ne confirment pas la réalisation de cet objectif. Les poids de l'Ouest et du Sud, qui auraient dû être stabilisés depuis 1995, ne cessent de croître. L'Est, même si son poids augmente, n'arrive pas à attirer suffisamment de personnes. Quant à la zone Nord, c'est effectivement la seule qui voit sa part dans la population totale diminuer, mais bien plus rapidement que ce qui était envisagé en 1995.

**Nelly ACTIF et
Jean-Marc LARDOUX**

Comparaison des poids des micro-régions en 2030 selon les six scénarios

	EST	NORD	OUEST	SUD	LA RÉUNION
Population en 1999	101 700 14,4 %	176 400 25 %	179 800 25,5 %	248 300 35,2 %	706 200 100 %
Scénario migration nulle Poids selon migrations nulles	149 100 15,5 %	228 600 23,8 %	253 200 26,3 %	330 600 34,4 %	961 400 100 %
Scénario tendanciel 90-99 Poids selon T90-99	158 100 15,4 %	212 100 20,6 %	278 000 27 %	380 900 37 %	1 029 100 100 %
Scénario "tendanciel 82-99" Poids selon T82-99	154 900 15,4 %	219 200 21,8 %	268 200 26,7 %	361 500 36 %	1 003 800 100 %
Scénario "Est et Sud attractifs" Poids selon Est et Sud	168 100 16,3 %	202 100 19,6 %	268 000 26 %	390 900 38 %	1 029 100 100 %
Scénario "Est et Ouest attractifs" Poids selon Est et Ouest	168 100 16,3 %	197 100 19,1 %	288 000 28 %	375 900 36,5 %	1 029 100 100 %
Scénario "SAR 95" Poids selon SAR95	180 100 17,5 %	231 500 22,5 %	257 300 25 %	360 200 35 %	1 029 100 100 %
Population active en 1999	40 800 13,7 %	78 200 26,2 %	75 800 25,3 %	104 100 34,8 %	298 800 100 %
Scénario migration nulle Poids selon migrations nulles	61 600 15 %	102 600 25 %	107 100 26 %	139 200 33,9 %	410 600 100 %
Scénario tendanciel 90-99 Poids selon T90-99	64 800 14,6 %	95 300 21,6 %	120 800 27,3 %	161 400 36,5 %	442 200 100 %
Scénario "tendanciel 82-99" Poids selon T82-99	63 500 14,8 %	98 200 22,9 %	115 100 26,8 %	152 200 35,5 %	429 000 100 %
Scénario "Est et Sud attractifs" Poids selon Est et Sud	68 100 15,4 %	91 900 20,8 %	117 400 26,6 %	164 700 37,3 %	442 000 100 %
Scénario "Est & Ouest attractifs" Poids selon Est et Ouest	68 100 15,4 %	90 100 20,4 %	124 100 28,1 %	159 700 36,1 %	442 000 100 %
Scénario "SAR 95" Poids selon SAR95	72 000 16,3 %	102 000 23,1 %	113 900 25,7 %	154 600 34,9 %	442 500 100 %
Parc de logements en 1999	32 900 13,8 %	62 500 26,3 %	57 600 24,2 %	85 200 35,8 %	238 200 100 %
Scénario migration nulle Poids selon migrations nulles	56 500 14,1 %	105 200 26,3 %	100 900 25,2 %	137 000 34,3 %	399 600 100 %
Scénario tendanciel 90-99 Poids selon T90-99	63 000 13,9 %	99 100 21,9 %	122 400 27 %	168 800 37,2 %	453 200 100 %
Scénario "tendanciel 82-99" Poids selon T82-99	60 800 14 %	102 600 23,6 %	114 300 26,3 %	157 300 36,1 %	435 000 100 %
Scénario "Est et Sud attractifs" Poids selon Est et Sud	67 900 15 %	93 800 20,7 %	117 400 25,9 %	173 900 38,4 %	453 100 100 %
Scénario "Est et Ouest attractifs" Poids selon Est et Ouest	67 900 15 %	91 200 20,1 %	127 300 28,1 %	166 300 36,7 %	452 700 100 %
Scénario "Sar 95" Poids selon SAR95	73 900 16,3 %	109 400 24,1 %	112 100 24,7 %	158 300 34,9 %	453 700 100 %

Source : Insee, 2005, projections par Scot selon des hypothèses Insee-DDE-Région.

Un million d'habitants et

► Les hypothèses démographiques

Le scénario "tendanciel 90-99" est basé sur les trois hypothèses suivantes :

- augmentation de l'espérance de vie de 4 ans pour les hommes et les femmes à l'horizon 2030
- diminution tendancielle de 0,4 enfant par femmes à l'horizon 2030
- maintien des phénomènes migratoires constatés entre les deux derniers recensements de la population de 1990 et 1999.

Le scénario "à migrations nulles" reprend les mêmes hypothèses que le scénario central concernant les évolutions de l'espérance de vie et de la fécondité. Par contre, comme son nom l'indique, tous les quotients migratoires par âge et sexe sont mis à zéro. L'intérêt est de montrer ce que pourrait être l'évolution de la population réunionnaise en l'absence de tout phénomène migratoire.

► Définitions :

Solde naturel, mouvement naturel : différence au cours d'une période entre le nombre de naissances et celui des décès.

Solde migratoire : différence au cours d'une période entre le nombre de personnes venant résider dans une zone (immigration) et le nombre de celles allant résider dans une autre zone, en métropole ou à l'étranger (émigration).

La population de l'île ne devrait guère s'écarter du million d'habitants en 2030. Cela résulte de la prolongation des tendances démographiques des dernières décennies. Le mouvement naturel de la population y joue le rôle principal avec l'excédent des naissances sur les décès ; il est complété, à la marge, par le solde des flux migratoires. Ces deux phénomènes tendent à minorer l'importance de la zone Nord qui voit partir un bon nombre de ses habitants et où les femmes ont moins d'enfants.

En 2030 La Réunion comptera selon toute vraisemblance plus d'un million d'habitants, soit une augmentation de plus de 40 % par rapport à la population comptabilisée lors du recensement de 1999. Cette forte croissance ne doit pas nous surprendre puisqu'elle s'inscrit dans le prolongement d'un phénomène observé depuis un demi-siècle : il y avait 275 000 Réunionnais en 1954, 475 000 en 1974, plus de 700 000 en 1999... Bien sûr cette forte augmentation de la population ne s'est pas réalisée uniformément sur l'ensemble de l'île et on peut supposer qu'il en sera de même dans les trente années à venir.

La prolongation des phénomènes démographiques constatés au cours de la dernière décennie nous conduit à un scénario "tendanciel 90-99" de projection de la population dans lequel se distinguent clairement deux groupes de territoire. Le premier groupe, constitué des zones Est, Ouest et Sud, devrait voir sa population croître de plus de 50 % d'ici 2030. À l'opposé celle de la zone Nord n'augmenterait que de 20 %.

Le Nord cumule les limitations de croissance

Plus petite région par la superficie, le Nord venait en deuxième place, derrière le Sud, par sa population jusqu'en 1999. À cette date l'Ouest l'a dépassé de 3 500 habitants. De 1974 à 1999 le Nord a densifié sa population mais ne l'a augmentée que d'un tiers alors que l'Ouest l'a augmentée de près des deux tiers, le Sud et l'Est environ de moitié. En conséquence si 28 % des Réunionnais habitaient le Nord en 1974 ils étaient seulement 25 % un quart de siècle plus tard. Ils ne devraient plus être que 20 % en 2030.

Évolution de la population jusqu'à 2030
Scénario "Tendanciel 90-99"

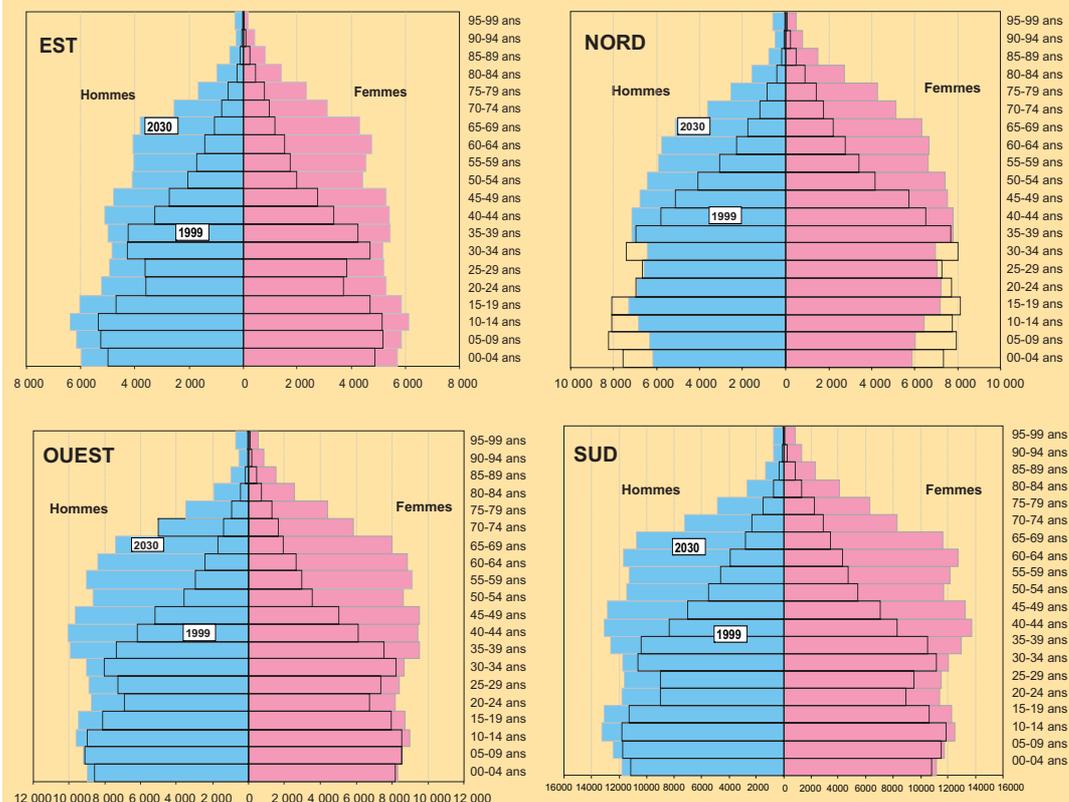
		EST	NORD	OUEST	SUD	LA RÉUNION (*)
Population	1999	101 700	176 400	179 800	248 300	706 200
	2000	103 400	178 000	182 900	252 500	716 800
	2005	113 000	187 000	200 300	275 500	775 900
	2010	122 300	194 900	217 200	298 000	832 500
	2015	131 700	201 600	234 000	320 600	887 900
	2020	141 100	206 900	250 200	342 500	940 600
	2025	149 900	210 400	265 000	362 900	988 300
	2030	158 100	212 100	278 000	380 900	1 029 100
Augmentation, 1999 à 2030		56 400	35 700	98 200	132 600	322 900
Augmentation 1999 à 2030 (%)		55,5	20,2	54,6	53,4	45,7
Poids des zones en 2030 (%)		15,4	20,6	27,0	37,0	100,0
Répartition de l'augmentation (%)		17,5	11,1	30,4	41,1	100,0

Source : Insee, 2005, projections par Scot selon des hypothèses Insee-DDE-Région.

(*) La colonne "Réunion" n'est pas toujours égale à la somme des quatre micro-régions à cause des arrondis.

le Nord moins dynamique

Pyramides des âges en 1999 et 2030 selon le scénario tendanciel 90-99



Source : Insee, 2005, projections par Scot selon des hypothèses Insee-DDE-Région.

Comparé aux trois autres zones, le Nord souffre en effet de deux facteurs majeurs de limitation de sa croissance démographique. En premier lieu, le nombre moyen d'enfants par femme y est plus faible que dans les trois autres zones. En deuxième lieu la zone Nord est la seule des quatre zones à avoir un **solde migratoire** négatif sur la période 1990-1999. Si elle accueille un peu plus de personnes venant de métropole qu'elle n'en voit partir, cette zone a par contre un fort déficit avec les autres communes de l'île, avec l'étranger et les autres Dom-Tom.

Un vieillissement plus accentué dans le Nord

Au-delà de la simple évolution du nombre d'habitants de chaque zone, les caractéristiques démographiques de ces populations vont, elles aussi, se modifier.

L'examen des pyramides des âges de 1999 et de 2030 dans chacune des régions est à ce titre, très évocateur. Quelle que soit la zone, la tendance sera à un élargissement de la partie haute de la pyramide : les plus de 60 ans verront leur part dans la population passer d'environ 10 % en 1999 à plus de 20 % en 2030. De plus, les adultes de 40 à 59 ans deviendront plus nombreux que ceux des 25 à 39 ans. Quant à la partie basse de la pyramide, elle va évoluer très différemment suivant la zone considérée.

La zone Est aura encore une base large signe d'une fécondité toujours importante. Plus généralement, c'est dans l'Est que la population est, et restera, la plus jeune. En 2030, cette zone comptera encore 37 % de moins de 25 ans contre moins de 33 % pour l'ensemble de La Réunion. Les zones Ouest et Sud conserveront, elles aussi, mais dans une moindre

mesure, une base de pyramide conséquente. Cependant l'âge moyen de leur population sera en 2030 légèrement supérieur au niveau départemental et ces deux zones compteront à cet horizon entre 43 et 45 personnes âgées d'au moins 65 ans pour 100 jeunes de moins de vingt ans.

Singulière dans l'évolution totale de sa population, la zone Nord le sera aussi inévitablement dans sa composition. C'est la seule zone dont la base de la pyramide se rétrécira. À cette date, seuls 31 % des habitants de cette zone auront moins de 25 ans. Par ailleurs elle comptera 69 personnes d'au moins 65 ans pour 100 jeunes de moins de vingt ans.

Le scénario de projections sans phénomène migratoire, **scénario "à migrations nulles"**, permet de bien quantifier ce qu'engendre pour chaque zone le mouvement naturel de la population. Par le simple jeu de l'évolution du nombre de naissances et de décès concernant la popu-

lation déjà présente sur l'île, cette dernière serait peuplée en 2030 de 961 400 habitants, soit une augmentation de 36 % par rapport au recensement de 1999. Dans ce scénario la zone Est, la plus féconde, serait logiquement celle qui augmenterait le plus sa population (+ 47 %) suivie de l'Ouest (+ 41 %) et du Sud (+ 33 %). La zone Nord, la moins féconde, aurait toujours l'augmentation la plus faible (+ 30 %) mais elle se distinguerait moins des autres zones. ■

Jean-Marc LARDOUX

Le nombre de ménages

La Réunion pourrait compter 408 000 ménages en 2030, soit 193 000 de plus qu'en 1999, si les tendances récentes se poursuivent. Le vieillissement de la population se conjugue à la croissance pour provoquer l'explosion du nombre de ménages. Si l'offre de logements le permet, c'est au Sud que pourrait se fixer le maximum de ménages, tandis que l'Ouest en accueillerait presque autant que le Nord et l'Est réunis. L'Est, qui supporterait la plus petite part de ménages supplémentaires, verrait toutefois leur nombre doubler. La région Nord se démarque du reste de l'île par un vieillissement plus prononcé, mais aussi des ménages plus petits. Le nombre de ménages y augmente donc beaucoup plus vite que l'effectif de la population.

La demande de logements provient pour l'essentiel des ménages ; ce constat se vérifie à La Réunion encore plus qu'en métropole. Car plus de 90 % du parc de logements y est constitué de résidences principales. Tandis que les logements occasionnels et les résidences secondaires sont quasi inexistantes (moins de 2 % en 1999). La petitesse de l'île, les caractéristiques des touristes qui nous rendent visite ne favorisent pas le développement de ces parcs. L'évolution du nombre de ménages se situe donc au cœur des questions sur la demande potentielle de logements en 2030.

Le vieillissement de la population accélère l'augmentation des ménages surtout dans le Nord

Selon les hypothèses démographiques du scénario central, la population de La Réunion pourrait atteindre 1 030 000 habitants en 2030. Si on y ajoute l'hypothèse, certes peu probable, que les comportements de cohabitation n'évolueront pas, les Réunionnais se répartiraient alors en 402 000 ménages. On suppose donc ici que la population adulte garderait, par sexe et par âge, les mêmes proportions de couples, de personnes seules, de familles monoparentales, ou d'individus se faisant héberger. En une trentaine d'années, de 1999 à 2030, le nombre de ménages augmenterait de 87 %, pendant que la population s'accroîtrait de 46 %. L'augmentation des ménages est 1,9 fois plus rapide que celle de la population. Le vieillissement de la population se conjugue aux événements démographiques purs (naissances, décès, migrations), et agit comme un facteur multiplicateur dans l'explosion du nombre de ménages.

Le rapport entre augmentation du nombre de ménages et croissance démographique n'est pas uniforme sur le département. Les quatre parties de l'île que sont les périmètres des Scot ne connaissent pas les mêmes évolutions. Dans les territoires Est, Sud, et Ouest,

Lexique

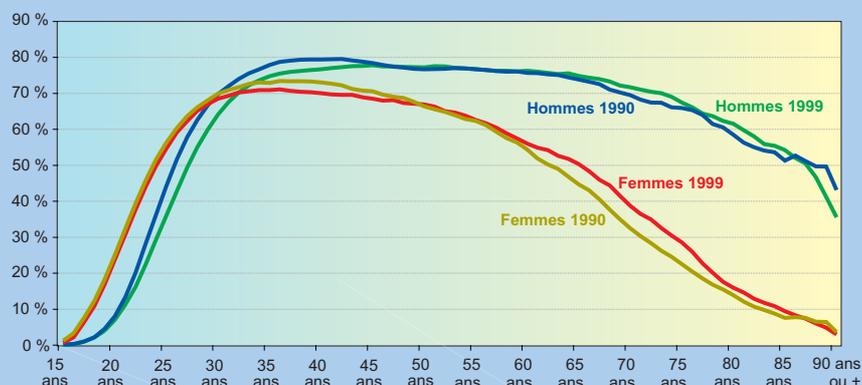
Ménage :

Un ménage est l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Le type de ménage le plus répandu est celui formé autour d'un couple : plus de six ménages réunionnais sur dix (61 %) sont de ce type en 1999. Mais on observe aussi des ménages structurés autour d'une famille monoparentale (19 %), des personnes seules (17 %), et même certains ménages rassemblant plusieurs personnes sans liens familiaux entre elles (3%).

Par définition, le nombre de ménages et le nombre de résidences principales sont donc égaux.

Les personnes résidant en collectivité sont considérées comme vivant "hors ménages ordinaires" ; c'est le cas notamment des personnes âgées en maison de retraite, des étudiants en cité universitaire. Plus de 5 000 personnes (5 150) vivent hors ménages en 1999.

% d'hommes et de femmes vivant en couple selon l'âge

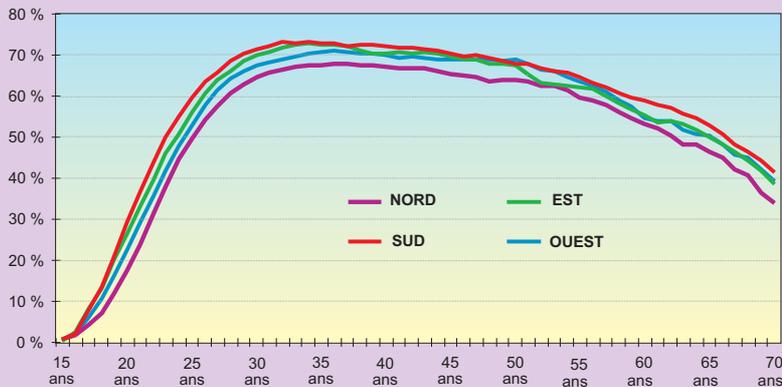


Source : Insee, recensements de 1990 et 1999.

La vie en couple est devenue moins fréquente pour les adultes de moins de 45 ans.

explose sur tout le territoire

% de femmes vivant en couple selon l'âge



Source : Insee, recensement de 1999.

Les femmes vivent moins souvent en couple dans le Nord.

les coefficients multiplicateurs sont respectivement de 1.7, 1.8, et 2.0 ; dans la région Nord, il atteint 2.7. Le Nord, et en particulier la ville de Saint-Denis, se démarque résolument du reste de l'île par une pyramide des âges plus marquée par le vieillissement et des ménages plus petits.

Des évolutions rapides difficiles à projeter

Dans la réalité, les comportements familiaux des Réunionnais évoluent et évolueront encore. Pour réaliser des projections relatives au nombre de ménages d'ici 2030, il est donc nécessaire d'ajouter des hypothèses sur les modes de cohabitation à celles déjà élaborées en matière de démographie. Les habitudes de cohabitation sur le territoire réunionnais sont sensiblement différentes de celles observées en métropole. La solidarité familiale inscrite dans les traditions réunionnaises favorise la cohabitation intergénérationnelle et diminue le nombre de ménages. Tandis que le poids des familles monoparentales, particulièrement fort dans les régions dominiennes, tend au contraire à multiplier le nombre de ménages.

Les changements qui s'opèrent, au gré des générations, ne tirent pas systématiquement les modes de vie vers les modèles européens. Aussi, des différences notables persistent entre les comporte-

ments réunionnais et ceux de métropole, bien plus visibles que celles qui pourraient séparer les quatre parties de l'île que sont l'Est, le Sud, l'Ouest, et même le Nord.

De plus les modes de vie ont évolué très rapidement au cours des décennies 80 et 90. Par exemple, le pourcentage d'hommes âgés de 25 ans vivant en couple est passé de 47 % en 1990 à 37 % en 1999. Ces changements sociétaux, s'ils perdurent, ne pourront continuer sur le même rythme pendant trois décennies. Mais quand se stabiliseront-ils ? Quelle part de ces changements a été motivée par les aspirations des individus ? Quelle autre

part s'explique par la difficulté d'accéder à un logement ?

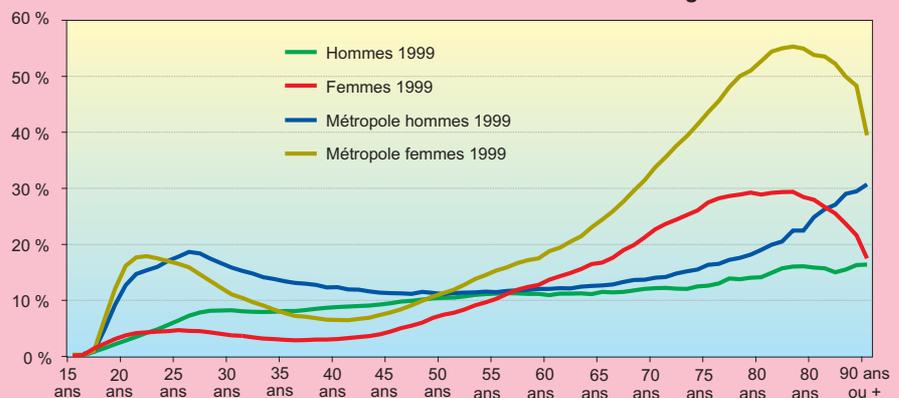
La construction d'hypothèses sur les modes de cohabitation s'annonce donc comme un exercice difficile. Mais leur impact sur le nombre de ménages à venir est de toute façon faible face à la croissance démographique rapide, et au vieillissement certain de la population.

L'effritement de la vie de couple

La désaffection pour la vie de couple, qu'il soit officialisé par le mariage ou non, est un phénomène observé sur l'ensemble du territoire français. La Réunion n'échappe pas à la règle. Dans chaque classe d'âge inférieure à 50 ans, la part des hommes et des femmes vivant en couple a baissé entre 1990 et 1999. Le phénomène prend de l'ampleur pour les femmes de 30 à 50 ans ; et encore plus chez les hommes dès l'âge de 25 ans. Au-delà de 60 ans, les couples se maintiennent un peu plus longtemps qu'autrefois, grâce à l'allongement de l'espérance de vie.

La pratique de la vie de couple n'est pas la même dans les quatre micro-régions. Les femmes du Nord s'affirment plus indépendantes, et choisissent moins souvent la vie à deux que celles du Sud. La différence pour les trentenaires est de près de 10 points : le pourcentage de femmes investies dans une vie de couple

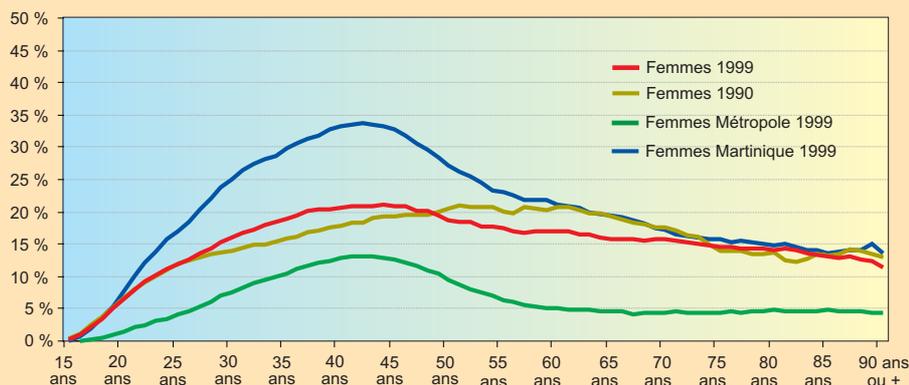
% d'hommes et de femmes vivant seuls selon l'âge



Source : Insee, recensements de 1999.

Les personnes seules sont plus rares à La Réunion qu'en métropole.

% de femmes mères de familles monoparentales selon l'âge



Source : Insee, recensements de 1990 et 1999.

À La Réunion, les femmes sont plus souvent mères de famille monoparentale qu'en métropole, mais moins souvent qu'en Martinique.

est de 65 % dans le Nord, 74 % dans le Sud. Les différences semblent moindres du côté des hommes. Encore que vers 35 ans, les pourcentages d'hommes habitant en couple sont de 74 % dans l'Ouest, et 77 % dans le Sud.

Peu de personnes seules, sauf dans le Nord

La singularité de La Réunion réside dans le devenir des adultes, jeunes et moins jeunes, qui ne vivent pas en couple. En métropole s'est développé un fort contingent de personnes seules alors que ce phénomène n'est qu'esquissé à La Réunion. Les célibataires (ou divorcés, ou veufs) réunionnais, lorsqu'ils ne sont pas chefs de ménage d'une famille monoparentale, vivent le plus souvent chez leurs parents, sinon dans la famille. Cette situation est frappante chez les hommes : 20 % des Réunionnais de 30 ans demeurent chez leurs parents, sans compagne ni enfant.

Entre 15 et 24 ans, les jeunes Réunionnais vivent encore le plus souvent chez leurs parents, quelle que soit leur zone de résidence. À l'âge où les études occupent une large place dans leur vie, des modes de cohabitation différents apparaissent dans l'hexagone pour se rapprocher du lieu des études. Plus d'un étudiant sur cinq âgé de 20 à 24 ans occupe un logement seul. Dans une ville universitaire comme Toulouse qui attire beaucoup d'étudiants, près de la moitié d'entre eux vivent seuls. À La

Réunion, il est très courant de mener ses études et de rester au domicile familial, vraisemblablement parce que les distances sont praticables quotidiennement.

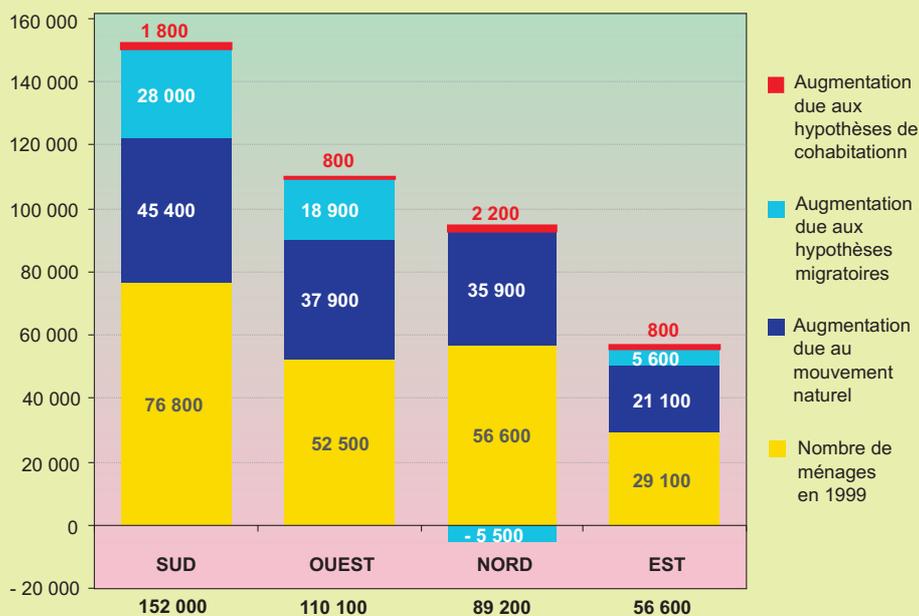
C'est dans la micro-région Nord, dans la ville de Saint-Denis, que l'on trouve un mode de vie individuel à l'image de la métropole. Le développement du logement individuel de jeunes étudiants, filles et garçons, a pris quelque ampleur depuis

la mise en place de l'université. Toutefois d'autres modes d'hébergement se sont développés tels que la co-location, l'hébergement chez de la famille, ou l'hébergement en communauté. De plus la concentration d'habitat collectif favorise et/ou attire de nombreuses femmes célibataires et actives qui privilégient le logement en appartement.

La part des mères de familles monoparentales s'est accrue entre 1990 et 1999 pour les moins de 50 ans. Elle est bien plus élevée que celle observée dans l'hexagone. Mais rien ne permet de penser qu'elle a atteint son maximum. La monoparentalité semble chose courante dans les départements d'outre-mer ; elle a atteint des proportions encore plus larges en Martinique.

Dans les quatre micro-régions les familles monoparentales ont quasiment le même poids. Elles se forment un peu plus tardivement dans le Nord, où les femmes plus actives attendent un peu pour créer leur famille. Quand elles ont 30 ans, les femmes sont pour 16 % d'entre elles mères de familles monoparentales de façon homogène sur le territoire. Puis à 40 ans, c'est dans le Nord qu'elles sont plus nombreuses à élever seules leurs enfants : 23 % dans le Nord, 19 % dans le Sud.

Nombre de ménages en 2030 selon le scénario tendanciel 90-99



Source : Insee, 2005, projections par Scot selon des hypothèses Insee-DDE-Région.

Dans l'Ouest et le Sud les migrations pourraient augmenter fortement le nombre de ménages.

Projection du parc de logements nécessaires selon le scénario tendanciel

		EST	NORD	OUEST	SUD	LA RÉUNION (*)
Parc de logements	1999	32 900	62 500	57 600	85 200	238 200
	2000	33 500	64 700	60 700	88 500	247 500
	2005	38 100	71 600	70 500	101 200	281 300
	2010	41 000	78 300	80 600	114 500	316 300
	2015	48 000	84 700	91 300	128 400	352 300
	2020	53 100	90 400	102 100	142 400	387 900
	2025	58 100	95 200	112 600	156 000	421 900
	2 030	63 000	99 100	122 400	168 800	453 200
Poids des zones 2030 (%)		13,9	21,9	27,0	37,2	100,0
Augmentation, 1999 à 2030 (Nb)		30 100	36 600	64 800	83 600	215 000
Augmentation, 1999 à 2030 (%)		91,5	58,4	112,6	98,1	90,3
Répartition de l'augmentation (%)		14,0	17,0	30,1	38,9	100,0

Source : Insee, 2005, projections par Scot selon des hypothèses Insee-DDE-Région.

(*) La colonne "Réunion" n'est pas toujours égale à la somme des micro-régions à cause des arrondis.

Des hypothèses comportementales aux effets modestes

Si l'on prolonge les tendances en matière de cohabitation observées ces dernières années, dans le cadre du scénario tendanciel 1990-1999, le département pourrait bien compter près de 408 000 ménages en 2030. Les principales évolutions retenues sont les suivantes : effritement persistant de la vie de couple, progression de la monoparentalité, croissance limitée du nombre de personnes seules. Les hypothèses sur l'évolution des comportements familiaux tendent à augmenter les ménages dont la personne de référence est une femme, et à réduire ceux "dirigés" par un homme. L'augmentation nette due à ces hypothèses est de 5 600, ce qui est dérisoire face aux 187 300 ménages supplémentaires attendus sous l'effet des hypothèses démographiques.

Bien évidemment ces ménages ne verront le jour que si l'offre de logements accessibles tant physiquement que financièrement le permet. En revanche, les hypothèses de travail que l'on peut formuler en ce qui concerne les migrations peuvent vraiment changer la répartition des ménages à venir dans l'espace, même si

l'essentiel de la croissance provient du mouvement naturel. Dans le scénario dit "tendanciel 90-99", le Nord et le Sud ont des soldes migratoires très typés. Le Nord est la seule micro-région à présenter un solde migratoire négatif, ce qui se traduit par le départ de 5 500 ménages en trente ans.

Du nombre de ménages au parc de logements

Le parc de logements ne peut pas être constitué des seules résidences principales des ménages. Une part de logements vacants est indispensable au fonctionnement du marché. Elle permet la fluidité nécessaire aux déménagements, travaux, réhabilitation, adaptation de l'offre à la demande. Au recensement de 1999, elle variait de 7 % à 9 % selon les régions. Par ailleurs une petite partie des logements est utilisée comme résidences secondaires, ou logements occasionnels. Ce sont parfois des logements situés dans les Hauts qui permettent à certaines familles de prendre le frais pendant l'été ; ce sont aussi des maisons à proximité de la côte Ouest qui permettent aux touristes locaux ou extérieurs de se détendre. Les uns et les autres sont traditionnellement peu nombreux sur le département, moins

de 2 %, avec un petit pic dans l'Est (2,3 %). On peut donc supposer que ces logements, non résidences principales, représenteront 10 % du parc de demain, de façon uniforme dans les quatre micro-régions. C'est-à-dire que pour neuf résidences principales, il faut prévoir un logement de plus.

Le parc de logements doit dépasser 450 000 en 2030

Si on adopte les hypothèses du scénario "tendanciel 90-99", le parc de logements de 2030 devrait compter 452 000 logements, soit 215 000 de plus que 1999. Parmi ces logements supplémentaires, 83 600 devaient se situer dans la seule région Sud. On peut considérer, en 2004, que 36 000 logements sont déjà sortis de terre.

L'effort de construction ne se résume pas pour autant à ces quelques chiffres. Il faut encore prévoir le renouvellement du parc fragilisé par un grand nombre de constructions en matériaux légers. De plus le cas des nombreuses familles domiciliées dans des logements trop petits n'est ici pas pris en compte. Enfin, il faudrait s'appesantir sur les véritables aspirations des jeunes adultes célibataires qui vivent encore avec leurs parents et non seuls dans un logement : poids des traditions sociales ou contraintes financières ? ■

Nelly ACTIF

Une main-d'œuvre

► Les hypothèses d'évolution de l'activité

On suppose que l'activité féminine va continuer à croître dans les années à venir tandis que les moins de 25 ans allongeront encore un peu leurs études et entreront plus tard sur le marché du travail. Il reste une forte incertitude concernant les plus de 50 ans. Les nouveaux dispositifs réglementaires pour la retraite auraient plutôt tendance à accroître leurs taux d'activité. On a supposé que l'évolution positive constatée dans le passé se poursuivrait en s'estompant aux âges les plus élevés.

Les hypothèses tiennent compte des particularités de la région Nord où les femmes ont déjà un fort taux d'activité et où les étudiants sont déjà nombreux. L'évolution à la hausse de l'activité féminine y serait donc moins sensible, tout comme l'allongement de la scolarité.

► La population active

La projection de **population active** s'appuie sur la définition de l'**activité au sens du recensement** qui est mesurée à partir des déclarations spontanées des individus plutôt que sur la **définition du BIT** qui est plus restrictive. Le concept du recensement permet de mieux approcher la mesure d'un comportement individuel d'activité.

Sont actifs au sens du recensement les individus qui déclarent occuper un emploi ou en rechercher un. La projection établie comptabilise les actifs sur leur lieu de résidence.

La poursuite des tendances récentes augmenterait la population active de moitié de 1999 à 2030. Le rythme d'évolution devrait rester élevé jusqu'à 2010 pour s'infléchir nettement dans les deux dernières décennies. Avec les migrations résidentielles actuelles, la région Nord verrait sa population active se stabiliser vers 2015 et passer en troisième position derrière le Sud et l'Ouest. En 2030 le Sud pourrait compter autant d'actifs que le Nord et l'Est réunis. La localisation des emplois pourrait être différente de celle des actifs, l'ajustement se faisant par les déplacements domicile-travail.

Selon le scénario tendanciel 90-99, 442 000 personnes devraient être actives à l'horizon 2030, soit une augmentation de moitié depuis 1999. En fait l'augmentation de la **population active** devrait s'infléchir à partir de 2010. Le nombre d'actifs supplémentaires observé chaque année qui était de 7 000 en 1999 pourrait diminuer de quelques centaines en 2010 avant de tomber au-dessous de 3 000 en 2020 et de 2 000 en 2030. Cela s'explique par l'arrivée de générations moins nombreuses sur le marché du travail, surtout entre 2010 et 2020. La demande sur

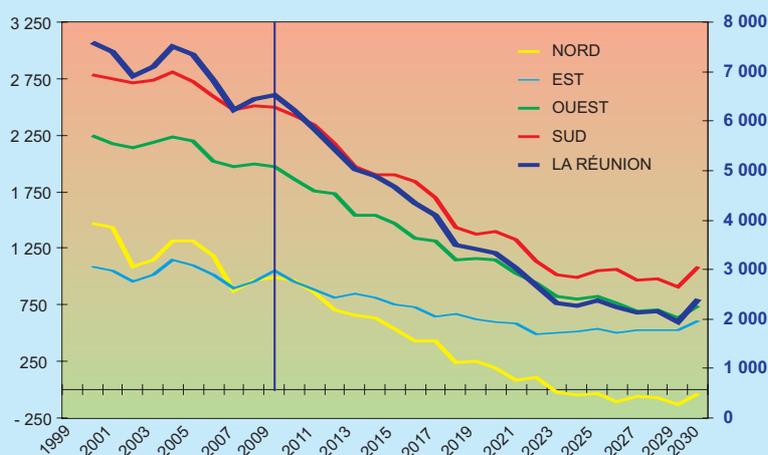
le marché du travail continuera à progresser, mais moins rapidement à partir de 2010, à des rythmes différents selon les micro-régions.

C'est dans le Nord que la baisse devrait être la plus forte : de 1 200 actifs supplémentaires par an entre 2000 et 2010 l'accroissement de la population active ne serait plus que de 500 au cours de la décennie suivante et il deviendrait pratiquement inexistant après 2020. Le Sud et l'Ouest verraient quant à eux l'accroissement annuel de leur population active diminuer d'un tiers au cours de la prochaine décennie et garderaient en 2030 un accroissement annuel d'environ 1 000 actifs supplémentaires dans le Sud et 800 dans l'Ouest. En revanche l'accroissement de la population active devrait moins faiblir dans l'Est, passant de 1 000 actifs supplémentaires en 2010 à 600 en moyenne les années suivantes.

Le poids du Sud et de l'Ouest

Cette évolution accroîtrait la part du Sud dans la population active du département : avec 161 000 actifs en 2030, il compterait alors autant d'actifs que le Nord et l'Est réunis. Quant à l'Ouest il

Nombre d'actifs supplémentaires par an

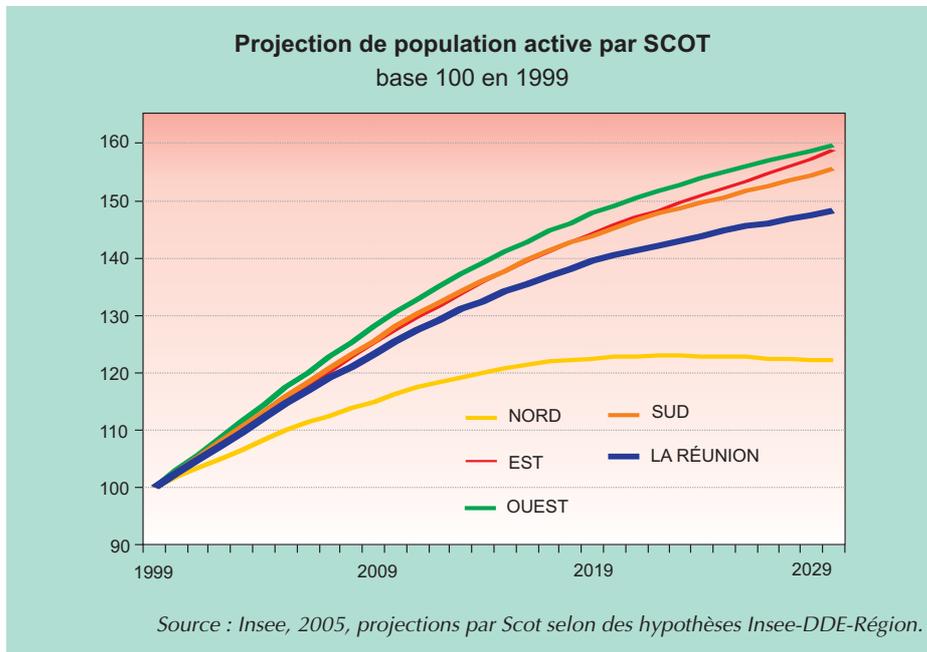


Source : Insee, 2005, projections par Scot selon des hypothèses Insee-DDE-Région.

À partir de 2010 les arrivées d'actifs supplémentaires diminuent rapidement.

NB : les creux de 2003 et 2008, constatés sur chaque territoire, sont dus à des générations relativement nombreuses arrivant à l'âge de la retraite.

abondante et plus dispersée



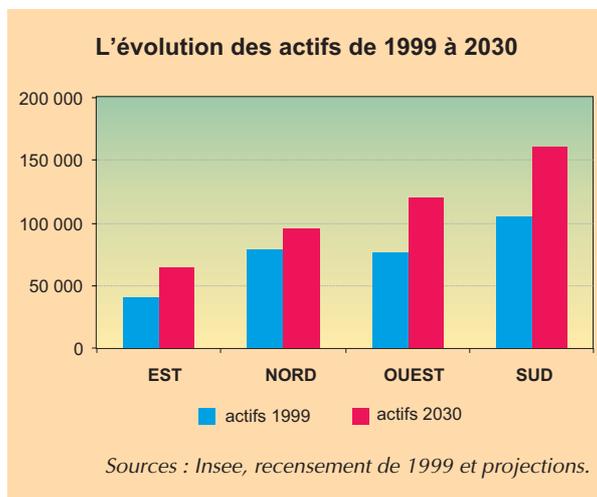
Le scénario tendanciel 90-99 aboutit à une stagnation de la population active du Nord après 2015.

passerait en deuxième position, devançant le Nord de plus de 25 000 actifs. A l'horizon 2030, l'Ouest compterait 121 000 actifs, soit une augmentation de 60 % en trente ans. Sa courbe tendancielle est la plus dynamique, suivie de près par celle de l'Est. Avec 65 000 actifs en 2030 la contribution de l'Est à l'accroissement régional de population active passerait ainsi de 13 % pour la période 1990-1999 à 17 % pour la période

2000-2030. À l'inverse celle du Nord passerait de 18 % à 12 %.

Le Nord verrait une stabilisation de sa population active aux alentours de 2015. Sur les trente années, l'accroissement ne serait que légèrement supérieur à celui observé au cours des dix dernières années inter-censitaires (1990-1999). La faiblesse de cette évolution s'explique par la mobilité d'une partie de la population.

Certains travailleurs du Nord sont tentés de s'établir dans l'Est à mesure que s'y développent l'habitat et les infrastructures. L'aménagement des liaisons autour de l'aéroport Roland Garros et la liaison du Boulevard Sud de Saint-Denis avec la RN2 à quatre voies contribuent déjà à favoriser les déplacements. Globalement la croissance de la population totale du Nord serait beaucoup plus faible que dans les autres territoires et les classes d'âges de moins de 35 ans y seraient en diminution.



40 % des actifs pourraient habiter le Sud en 2030.

Les déplacements domicile-travail

Les projections concernent la population active au lieu de résidence. Les personnes à la recherche d'un emploi peuvent accepter un emploi éloigné de leur domicile s'il apporte assez de satisfaction (rémunération, conditions de travail). Certaines peuvent aussi s'éloigner de leur lieu de travail pour améliorer leur cadre de vie. Les déplacements entre la commune de domicile et la commune de travail permettent ainsi d'ajuster en partie les emplois offerts avec la main-d'œuvre disponible. La baisse de la pression sur le marché du travail après 2010 est certaine au niveau de La Réunion. Elle est moins évidente au niveau d'un territoire, compte tenu des demandes d'emploi émanant de personnes habitant sur un territoire voisin. L'impact des équipements en cours de réalisation (achèvement de la liaison quatre voies entre le Nord et l'Est au pourtour de l'aéroport, route des Tamarins, transport commun en site propre) est difficile à mesurer par avance, mais favorisera certainement les déplacements domicile-travail.

Évolution de la population active jusqu'à 2030

Scénario tendanciel 90-99

		EST	NORD	OUEST	SUD	LA RÉUNION (*)
Population active	1999	40 800	78 200	75 800	104 100	298 800
	2000	41 900	79 400	77 900	106 600	305 700
	2005	47 200	85 700	88 800	120 300	341 900
	2010	52 000	90 700	98 600	132 800	374 200
	2015	56 200	94 100	106 700	143 100	400 000
	2020	59 400	95 600	112 800	150 900	418 700
	2025	62 100	95 700	117 200	156 400	431 400
	2 030	64 800	95 300	120 800	161 400	442 200
Augmentation, 1999 à 2030		23 900	17 100	45 000	57 300	143 400
Augmentation 1999 à 2030 (%)		58,7	21,9	59,4	55,0	48,0
Poids des zones en 2030 (%)		14,6	21,6	27,3	36,5	100,0
Répartition de l'augmentation (%)		16,7	11,9	31,4	40,0	100,0

Source : Insee, 2005, projections par Scot selon des hypothèses Insee-DDE-Région.

(*) La colonne "Réunion" n'est pas toujours égale à la somme des quatre micro-régions à cause des arrondis.

Les emplois à créer

L'emploi constitue un des défis majeurs des prochaines décennies. Quel que soit le mode de calcul, le nombre d'emplois à créer d'ici 2030 demeure considérable. Ils dépassent largement ceux recensés en 1999 (173 700).

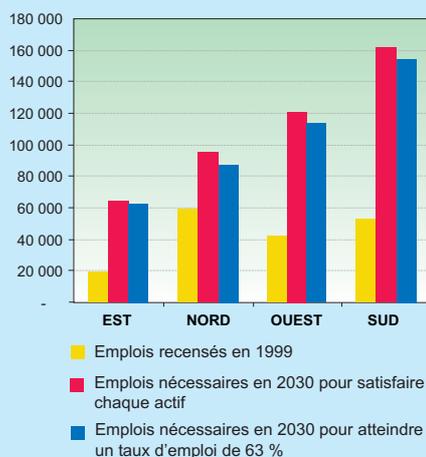
Si on veut, dans l'idéal, offrir un emploi à chaque actif présent sur le marché du travail en 2030, il faudra avoir créé 268 500 emplois entre 1999 et 2030, pour résorber le chômage actuel et satisfaire les nouveaux actifs. C'est une vision virtuelle, car évidemment un taux de chômage "frictionnel" est nécessaire à l'adaptation de l'offre et de la demande sur le marché du travail. Il faudrait maintenir un rythme de création d'emplois de 8 700 pendant trente et un ans. À titre de comparaison, la période 1990-1999 a vu son offre d'emploi augmenter de 3 300 par an ; et plus récemment l'année 2000, exceptionnelle, a vu naître 8 300 emplois supplémentaires.

Toujours dans l'idéal, si on cherche à offrir à chaque actif un emploi dans sa zone de résidence, l'effort à mener serait un peu moins soutenu dans le Nord que dans les autres micro-régions. La cible est alors de multiplier par près

de trois l'offre d'emploi dans les régions Est (3,3), Sud (3,0) et Ouest (2,9) contre 1,6 dans la région Nord.

Le calcul précédent reflète une vision "sociale" du marché de l'emploi et repose

Deux estimations du nombre d'emplois à créer pour 2030 Scénario tendanciel 90-99



Source : Insee, 2005, projections par Scot selon des hypothèses Insee-DDE-Région.

Un nombre d'emplois nécessaires pour 2030 triple de ceux recensés en 1999, sauf dans le Nord.

sur des pré-supposés en ce qui concerne le taux d'activité (projeté pour 2030), et le taux de chômage que l'on veut réduire à zéro. Dans une autre vision, plus "économique", on peut se fixer pour objectif un marché du travail capable de faire participer à la création de richesse une grande partie de la population en âge de travailler, c'est-à-dire cibler un niveau de taux d'emploi. En métropole le taux d'emploi est actuellement de 63 % ; plus de six personnes sur dix en âge de travailler (de 15 à 64 ans) occupent un emploi. Alors que ce pourcentage est de moins de 40 % à La Réunion, un des plus faibles d'Europe. Selon cet objectif, il faudrait créer 244 000 emplois en trente et un ans, seulement 25 000 de moins que dans l'objectif précédent.

Si l'on cherche de plus à créer des emplois dans les zones de résidence des personnes pour obtenir un taux d'emploi de 63 % dans chacune des micro-régions, il faut alors créer plus de 100 000 emplois dans le Sud, 72 000 dans l'Ouest, 43 000 dans l'Est et 28 000 dans le Nord.

Les emplois sont ici supposés correspondre à la population active résidente dans les différentes micro-régions. Ce qui n'est évidemment pas le cas actuellement. En 1999 la micro-région Nord concentre 34 % des emplois pour 26 % de la population active. Elle offre ainsi des emplois à la population active de ses voisines de l'Ouest et de l'Est tout en bénéficiant d'un taux de chômage plus faible. Toutefois le Nord a créé relativement moins d'emplois que les autres micro-régions pendant la dernière décennie. À l'inverse le Sud n'a que 31 % des emplois pour 35 % des actifs, le chômage y est donc plus important, d'autant plus que son éloignement par rapport aux grands pôles d'emploi du Nord et de l'Ouest limite les déplacements domicile-travail. On peut penser que les nouveaux aménagements routiers et de transports publics faciliteront les déplacements journaliers et donc permettront la concentration de l'emploi en certains points dissociés des lieux de résidence. ■

Bruno BALLY